

une prime de fin d'année, mais pas de Père Noël pour les chômeurs/ses!

Avec l'approche des échéances électorales en 2022, le gouvernement multiplie les distributions de primes afin de faire croire qu'il prend en compte la situation des travailleurs/ses et de faire oublier ses innombrables attaques anti-sociales.

Ainsi, vient d'être annoncée pour les chômeurs/ses indemnisé-es une **prime de fin d'année** d'un montant « royal » de 152,45 € (76,22 euros seulement à Mayotte, l'égalité est bien un vain mot) assortie de certaines conditions qui excluront notamment celleux qui perdront leurs indemnités suite à l'application de la récente réforme de l'assurance chômage.

Le cynisme du gouvernement et le patronat est à son comble. Quel sens donner à cette aumône à des chômeurs/ses méprisé-e-s le reste de l'année ? Imagine-t-on pouvoir faire passer la pilule amère d'une « réforme » de l'assurance chômage qui jette dans la misère plus d'un million de chômeurs/ses avec des indemnités rabotées parfois drastiquement et plusieurs centaines de milliers exclus des indemnités car ne remplissant plus les nouveaux critères (https://solidaires.org/Le-4-decembre-Mobilisation-pour-la-defense-de-l-assurance-chomage-et-contre-la) ?

Rappelons que déjà **plus de la moitié des chômeurs/ses ne sont pas indemnisé-e-s** et que pour ceux et celles qui le sont, **les indemnités sont souvent inférieures au SMIC, voire parfois au minimum de pauvreté**. Dans le même temps les prix ne cessent de grimper, en particulier ceux de biens essentiels comme l'énergie, le chauffage, les produits alimentaires ou les loyers pour se loger... Et ce ne sont pas les rustines comme le chèque énergie qui régleront le problème !

Face à ces situations dramatiques, la priorité du gouvernement, c'est diminuer coûte que coûte les chiffres du chômage. Pour cela il stigmatise les chômeurs/ses « profiteurs » du système et renforce les contrôles pour radier plus de chômeurs/ses. Mais il ne fait rien contre les patron-ne-s et actionnaires qui violent le code du travail, bénéficient de nombreuses aides publiques sans contrepartie, fraudent les impôts ou cachent leurs profits dans des paradis fiscaux.

Face à l'ampleur de la crise sociale actuelle, face aux conséquences catastrophiques de la contre-réforme de l'assurance chômage, face à l'aggravation de la pauvreté, ce que nous voulons c'est la justice sociale, c'est la répartition égalitaire des richesses produites collectivement, c'est le respect des droits des chômeurs/ses, c'est une vraie lutte contre le chômage et la précarité.

Nous exigeons notamment:

- L'abrogation de la réforme de l'assurance chômage !
- L'indemnisation de 100 % des chômeurs·euses avec des allocations au minimum au SMIC, dès 18 ans et un SMIC revalorisé à 1 700 € net.
- la suppression du décret de contrôle des chômeurs-euses de décembre 2018, l'arrêt du renforcement des contrôles et la défense d'un vrai service public de l'emploi, avec des moyens et du personnel stables
- L'arrêt des CDD abusifs et leur transformation en CDI, qui doit être la norme d'embauche
- Un véritable **statut du salarié**·e incluant de nouveaux droits à l'assurance chômage garantissant la **continuité du salaire** entre deux emplois sans perte de qualification.
- Un vrai plan de lutte contre le chômage qui passe par la réduction du temps de travail à 32 h hebdomadaires sans perte de salaire, l'interdiction des aides publiques et des licenciements dans les entreprises qui font des profits, la création massive de postes de titulaires dans les services publics, la création d'emplois réellement stables dans les secteurs utiles socialement et écologiquement....

Le gouvernement et le patronat ne nous feront pas de cadeaux. Alors, organisons nous, menons des actions, faisons des rassemblements, des manifestations, des occupations, pour défendre nos droits et en gagner de nouveaux.

Toutes et tous en lutte et en manifestation le Jeudi 27 JANVIER 2022, pour une vraie hausse des salaires, pensions et allocations chômage!

